

*Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Forum des Jeunes Entreprises du Congo et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position d'une autre structure ou administration.*

## Actualité

### Session du Conseil d'Administration : Bilan 2024, Projections 2025 et points stratégiques



**Le Président du CA, à gauche avec le SG du FJEC**

Le 28 mai 2025, le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) a tenu son Conseil d'Administration, une session cruciale qui a permis de faire le point sur les réalisations passées, de définir les orientations futures et d'aborder des dossiers stratégiques pour l'institution.

#### Un bilan favorable de l'exercice 2024 et perspectives ambitieuses pour 2025

Cette session a été marquée par la **présentation du rapport d'activités et financier de l'exercice 2024 et la présentation des axes d'intervention des activités de 2025**. Le rapport a mis en lumière les progrès significatifs du FJEC dans ses missions d'accompagnement de la jeunesse congolaise et dans l'entrepreneuriat. Les programmes, les initiatives et les projets de soutien à l'entrepreneuriat jeune ont tous enregistré des résultats probants, témoignant de l'efficacité des actions menées. Sur le plan financier, une gestion rigoureuse et transparente a été saluée, assurant la pérennité des opérations du Fonds. Sur les axes d'intervention 2025, le Secrétariat général a dessiné une feuille de route ambitieuse, en quatre points. Elle prévoit d'intensifier ses efforts en matière de veille informationnelle afin de se positionner auprès des partenaires comme partie prenante des projets et programme à réaliser, de mener à terme, les projets en phase de finalisation, de poursuivre la redynamisation des centres de gestion et d'appuis pour renforcer l'incubation de projets entrepreneuriaux innovants et de renforcer des partenariats stratégiques afin de maximiser l'impact sur le terrain.

Cette session a également été l'occasion d'aborder plusieurs sujets variés mais essentiels au bon fonctionnement du FJEC. Ces discussions ont permis de soulever des problématiques ponctuelles, de partager des informations complémentaires et de prendre des déci-

sions sur des aspects opérationnels non prévus à l'ordre du jour principal, démontrant la flexibilité et la réactivité du Conseil.

Une information détaillée sur la situation du personnel a été communiquée. Le Conseil a pris note des mouvements de personnel, des avancées en matière de formation continue et de bien-être au travail. La politique des ressources humaines du FJEC vise à renforcer les compétences internes et à créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel de ses agents. Le Conseil a également été informé des événements marquants qui ont jalonné la vie du FJEC de janvier à mai 2025. Cela inclut le lancement de nouveaux programmes, la signature de partenariats stratégiques et l'organisation d'ateliers thématiques avec la reprise des sessions de formation ouvertes à tous. Ces activités témoignent de la vitalité et de l'engagement constant du FJEC sur le terrain.

#### Le dossier de justice : Une question stratégique



**Membres du Conseil d'Administration**

Enfin, un point sensible mais crucial a été abordé : le dossier de justice concernant le FJEC. Le Conseil a été mis au courant de l'état d'avancement de la situation en justice avec l'ancien président du Conseil d'Administration et des actions entreprises par la direction pour le gérer. La transparence et la conformité juridique sont des principes fondamentaux pour le FJEC, et le Conseil a réaffirmé son soutien à toutes les démarches visant à résoudre cette situation dans le respect des lois en vigueur.

Ce Conseil d'Administration du 28 mai 2025 a ainsi confirmé la dynamique positive du FJEC, tout en abordant avec réalisme les défis à relever. L'institution continue de se positionner comme un acteur clé du développement de la jeunesse congolaise, avec une vision claire et une gestion rigoureuse de ses missions.

# PARTENARIAT FJEC

## Prix OIF—SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE DES JEUNES POUR ASSURER UNE SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE BASSINDU CONGO

Le Prix de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la sécurité alimentaire dans le Bassin du Congo a distingué des initiatives prometteuses visant à transformer durablement les systèmes alimentaires de la région. Une exploration des objectifs initiaux et des premières étapes de mise en œuvre de ces projets des lauréats révèle déjà l'étendue de leurs ambitions et le potentiel de changement qu'ils portent.



Romien (au centre) présentant le dispositif hydroponique

Les lauréats du Prix OIF s'engagent, chacun à sa manière, à renforcer la résilience des communautés et à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive. Leurs initiatives se concentrent généralement sur plusieurs axes clés. Nous vous présentons, deux des huit lauréats installés à Brazzaville, si les ambitions sont grandes, la mise en œuvre n'est pas sans défis, les lauréats doivent naviguer à travers plusieurs obstacles, notamment les changements climatiques imprévisibles, l'accès limité aux infrastructures, les problèmes fonciers et droits d'usage, etc. Bien que les projets intègrent des pratiques résilientes, l'ampleur et la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes peuvent dépasser les capacités d'adaptation.

**Projet d'agriculture Hydroponique dans la production maraîchère (tomate, concombre, épinard) réalisé par Romien NSHYKOUVOUE YOULOU, installé à 17 km de Brazzaville, non loin du Lycée Agricole, arrondissement 9 - Madibou.**

Après l'acquisition du matériel et des équipements, une serre de 10mx8m a été installée. L'équipe est également à pied d'œuvre pour installer le système hydroponique vingt-quatre dispositifs seront installés sur le système. « Nous avons réalisé sur un côté dix-neuf planches de 11mx1,20 ; sept planches de 16mx1,20 ainsi que deux planches d'essai pour les pépinières. Nous sommes confrontés à un problème d'électricité, dans la zone et cela retarde la mise en place du dispositif hydroponique ». Un **dispositif hydroponique** est un système de culture qui permet de faire pousser des plantes **sans terre**, a précisé le lauréat. Dans un système hydroponique, les racines des plantes sont soit directement immergées dans la solution nutritive, soit elles sont supportées par un **substrat inerte** (qui ne fournit pas de nutriments en soi). La solution nutritive, riche en macro et micronutriments (azote, phosphore, potassium, calcium, ma-

gnésium, zinc, manganèse, etc.), est apportée aux racines de manière contrôlée, souvent via des pompes, des mèches ou un système d'écoulement. L'oxygène est également crucial et est généralement fourni aux racines pour éviter l'asphyxie.

**Production des champignons comestibles en hors sol : Bouwa (son de blé, rafle de maïs) réalisée par ADOUA BOUEMBA Schékina installée à Brazzaville dans le quartier Moukounzi-Ngouaka, arrondissement 1 - Makélékélé.**

La première production a été réalisée au mois de mai 2025, « j'ai pu récolter de cette production 30kg de champignons alors que j'espérais en récolter 50, la faute est due aux fortes chaleurs qui ont altéré une partie de la production » a dit Schékina. Elle vient de lancer la deuxième production et elle espère de meilleures récoltes. De sa première production, elle a été sollicitée pour faire partie des exposants au cours d'une cérémonie prévue aux Tours jumelles de Brazzaville, cela a permis de se confronter aux réalités du marché mais aussi de rencontrer de potentiels clients pour la vulgarisation du produit. « La période d'incubation est de 21 jours, nous mettons de la semence dans des substrats stérilisés afin de permettre aux champignons de pouvoir prendre racine. Cette première production nous a permis de mieux nous imprégner du processus et des défis à relever pour ce processus ».



Schékina ADOUA avec la deuxième production de champignons

Bien que le chemin soit encore long, les premiers jalons posés par ces lauréats sont prometteurs. Leurs efforts, sont des graines d'espoir plantées pour un avenir où la sécurité alimentaire sera une réalité pour tous les habitants du Bassin du Congo. Un suivi régulier de leurs avancées, réalisé par les coachs du FJEC, permet de mesurer l'impact réel de ces initiatives et d'inspirer de nouvelles actions pour le développement de la région.



# PARTENARIAT FJEC

## Partenariat OFFI-FJEC : Un programme pour le retour volontaire et la réinsertion des migrants

Le partenariat entre l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) s'intensifie autour du programme visant à accompagner les personnes sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) vers un retour volontaire et une réinsertion digne dans leur pays d'origine. Cette collaboration représente une approche pragmatique face aux défis de la migration irrégulière.



**Entretien avec les candidats à la réinsertion au FJEC**

### Faciliter le retour volontaire : Une alternative à l'éloignement forcé

Le dispositif OQTF est une mesure administrative intimant à un étranger de quitter le territoire français. Le programme mis en place par l'OFII et le FJEC propose une alternative sur ce retour volontaire aidé. Ce dernier permet aux migrants en situation irrégulière de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour préparer leur départ, incluant une aide financière au retour et une aide à la réinsertion économique ou sociale dans le pays d'origine.

L'objectif principal de ce partenariat est de sensibiliser les personnes concernées par une OQTF aux avantages du retour volontaire. Plutôt que de subir un éloignement contraint, souvent synonyme de déracinement brutal, le retour volontaire offre une opportunité de planifier son départ et de commencer à envisager un nouveau chapitre dans son pays d'origine avec un soutien concret.

Une nouvelle vague de ces personnes est suivie par le FJEC depuis le mois de Février 2025. Ils sont cinq à bénéficier de l'appui financier pour leur intégration, selon les projets présentés et sélectionnés par un jury spécialisé pour coup global évalué à 23.971.100 FCFA.

Au cours de l'année 2024 :

5 candidats ont bénéficié du suivi pour finaliser la justification de la première et deuxième tranche de financement accordées en 2023. Parmi eux, trois (3) ont pu exécuter leurs projets sans embûche. Un candidat a utilisé la subvention pour les travaux de construction de sa maison d'habitation. Une autre candidate a fermé sa boutique et n'a plus donné de nouvelles.

Depuis 2019, 13 candidats, ont été accompagnés pour la mise en œuvre de leur projet à l'insertion sociale.

### Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo, un acteur clé de l'accompagnement et de la sensibilisation

La FJEC, forte de son expérience dans l'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes, joue un rôle crucial dans ce partenariat. Son action se concentre sur plusieurs axes :

- Information et sensibilisation : Le FJEC informe les migrants sur leurs droits et les options du processus en répondant à leurs interrogations. Elle explique les aides disponibles et les étapes à suivre.
- Accompagnement individualisé : Les équipes du FJEC offrent un soutien personnalisé pour la mise en place des projets

Préparation à la réinsertion : En lien avec l'OFII, le FJEC travaille à identifier les besoins des personnes afin de faciliter leur réintégration. Cela peut passer par des formations, des projets d'entrepreneuriat.

### L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration : Pilier institutionnel du dispositif de retour

L'OFII est l'opérateur de l'État français en matière de gestion des flux migratoires, d'intégration des immigrés et de retour des étrangers en situation irrégulière. Dans le cadre de ce partenariat, l'OFII apporte son expertise institutionnelle et financière, en gérant les aides au retour et à la réinsertion. Il assure la coordination avec les autorités des pays d'origine pour faciliter l'accueil et le suivi des rapatriés.

Le rôle de l'OFII est essentiel pour garantir la bonne marche du programme, de l'information initiale à la mise en œuvre des aides concrètes qui rendent le retour volontaire possible et attractif.



**Echanges**

### Un modèle à développer pour une gestion migratoire plus équilibrée

Le partenariat OFII-FJEC sur le programme représente un exemple prometteur de collaboration entre une institution étatique et une association de terrain. Il illustre une volonté commune de trouver des solutions humaines et efficaces aux défis posés par la migration. En offrant une alternative concrète et aidée à l'éloignement forcé, ce programme contribue à une gestion migratoire plus équilibrée, respectueuse des droits des personnes et des souverainetés.

# PARTENARIAT FJEC

## Les Assises de l'Employabilité et de l'Entrepreneuriat Étudiant : Un Tremplin pour l'Avenir



*Paul KAMPAKOL lors de son intervention*

Les 30 juin et 1er juillet 2025, Brazzaville a été le théâtre des "Assises de l'Employabilité et de l'Entrepreneuriat des Étudiants", un événement majeur visant à outiller la jeunesse congolaise face aux défis du marché du travail et à stimuler l'esprit d'initiative. Ces assises, qui ont réuni étudiants, experts et acteurs du développement, ont mis en lumière des pistes concrètes pour favoriser l'insertion professionnelle et l'émergence de jeunes entrepreneurs.

Un des moments forts de ces journées a été la participation remarquée du **Secrétaire général du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC)**, qui est intervenu en tant que panéliste sur le thème fondamental des "**Mécanismes de financement et de soutien aux jeunes entrepreneurs : Aperçu sur les opportunités, stratégies de levée de fonds et rôle des banques et institutions de microfinance**".

Lors de son intervention, le Secrétaire général du FJEC a souligné l'importance capitale d'un accès facilité au financement pour concrétiser les projets entrepreneuriaux des jeunes. Il a notamment

mis en avant, les **opportunités existantes** : Présentation des divers fonds d'investissement, programmes gouvernementaux et initiatives privées dédiées au soutien de l'entrepreneuriat jeune, les **stratégies de levée de fonds** : Des conseils pratiques sur l'élaboration de business plans solides, la recherche de financements adaptés (amorçage, capital-risque, prêts d'honneur), et les techniques de pitch pour convaincre les investisseurs, le **rôle des banques et institutions de microfinance** : Une analyse de l'évolution de leur offre de services pour les jeunes entrepreneurs, l'importance des garanties, et les dispositifs d'accompagnement qu'elles peuvent proposer.

Les discussions ont mis en évidence la nécessité d'une collaboration renforcée entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions financières et les organisations de jeunes pour créer un écosystème propice à l'épanouissement de l'entrepreneuriat.



*Echanges entre Mme la Ministre avec le SG du FJEC*



*Une vue de l'assistance*

étudiant. Les participants ont salué la clarté des informations et les perspectives concrètes offertes par cette session.

Ces Assises de l'Employabilité et de l'Entrepreneuriat des Étudiants s'inscrivent dans une dynamique plus large visant à construire un avenir où la jeunesse congolaise pourra pleinement exploiter son potentiel, contribuant ainsi activement au développement économique et social du pays. L'événement a posé les bases de futures collaborations et initiatives, laissant entrevoir un horizon prometteur pour l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes au Congo. 14 panelistes ont pris part à ces assises et environ 500 étudiants venus des universités publiques et privées de Brazzaville.

**ENTREPRENDRE OU CHOMER !**

**IL FAUT CHOISIR.**